

4TA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2025
24 È 25 DI LUGLIU DI U 2025

4ÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025
24 ET 25 JUILLET 2025

2025 / E4 /052

**REPONSE DE GUY ARMANET A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR
LOUIS POZZO DI BORGIO AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME**

OBJET : Pression touristique et gestion des déchets : quelle stratégie pour la Corse

Je vous remercie Madame la Présidente,

Merci à Louis Pozzo Di Borgo pour sa question relative au tourisme et à la stratégie que l'on peut adopter en Corse. Vous avez raison de le préciser, Monsieur le Président, et je crois savoir que la communauté d'agglomération de Bastia s'est attachée à renforcer l'efficacité de sa redevance spéciale, notamment en l'élargissant aux nuitées touristiques, y compris dans les hébergements de type meublé de tourisme.

Je crois que c'est la règle et c'est la loi, et effectivement, toutes les intercommunalités dignes de ce nom peuvent le faire sans aucune problématique et sans aucune ambiguïté. De manière concomitante, l'Office de l'environnement de la Corse soutient les porteurs de projets des collectivités.

Je ne reviendrai pas sur le fait que nous souhaitons contractualiser des projets d'objectifs et de moyens avec toutes les intercommunalités. Aujourd'hui, on est à l'arrêt parce qu'effectivement, on n'arrive pas à remplir toutes les conditions. Néanmoins, je me dois de vous dire qu'on

continue d'accompagner les projets et notamment, je ne citerai que la Castagniccia-Casinca, puisqu'on l'a accompagnée dernièrement à hauteur de 600 000 euros, et je pense que c'est un exemple pertinent.

Cela veut dire que près de 4 millions d'euros ont déjà été alloués aux intercommunalités de Corse pour le déploiement d'opérations programmées en rapport avec la compétence de prévention et de collecte des déchets. C'est un soutien sans faille que l'on continuera d'apporter aux intercommunalités et que l'on se doit effectivement de construire.

Si on devait ramener cela à la production des déchets ménagers assimilés, les taux progressent effectivement. On se rend compte, et il me plaît à le dire à chaque fois que les choses se présentent, qu'on devrait s'attaquer à la CAB et à la CAPA parce qu'elles sont en fait celles qui produisent le plus de déchets. Et quand on regarde les chiffres, on s'aperçoit qu'aujourd'hui, la communauté de communes du Sud cumule aujourd'hui à elle seule la production des déchets par habitant de 1 tonne 187, alors que Bastia en produit 427 kilos et Ajaccio 475 kilos par habitant.

Cette intercommunalité-là, qui est, je crois, gérée par le vice-président en charge des déchets qui n'est autre que le président du SYVADEC, a fort à faire en termes de tri, et je crois qu'il y a à se poser quelques questions de fond, afin d'essayer de trouver des solutions pertinentes que l'on pourrait construire et on se tient à disposition pour pouvoir le faire. Dans ces conditions, le plan territorial d'action en faveur de l'économie circulaire prendra effectivement tout son sens et nous apporterons notre soutien financier à travers les différentes aides qu'il y aura à déployer.

Et je livrerai simplement mon avis, je crois que nous avons un effort commun à faire en termes de collecte des biodéchets et de redevances incitatives, et je pense qu'il faudrait qu'on ait des intercommunalités Sud-Corse, CAB, CAPA, où l'on puisse peut-être faire des zones test pour mettre en œuvre ces deux projets-là.

A ringraziavi.